

Ouverture d'un compte sur livret
institutionnel - Fondation Catalyses.

Conseil d'administration du 8 novembre 2021

Délibération 2021/11/CA-101

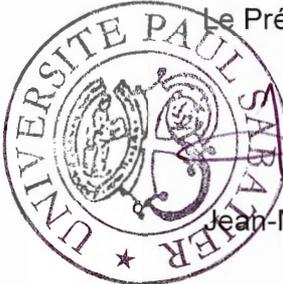
*Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;
Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;*

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent l'ouverture d'un livret institutionnel au nom de la Fondation Catalyses auprès de la Banque Populaire Occitane.

Toulouse, le 8 novembre 2021
Le Président,



Jean-Marc BROTO



Nombre de membres : 36
Nombre de membres présents ou représentés : 35

Nombre de voix favorables : 34
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 1
Ne prennent pas part au vote : 0